



vert st denis



www.vert-saint-denis.fr

LE MAGAZINE MUNICIPAL // AUTOMNE 2016 // N° 90 //

REFLETS DE VERT

PROJET DE VILLE p.10



VIE CITOYENNE pp. 8 et 9



DOSSIER pp. 11 à 14





FORUM DES ASSOCIATIONS

Un public toujours plus nombreux

Samedi 3 septembre, le forum a fait, comme chaque année, le plein de visiteurs. Organisée par le SIS et le SIC (les Syndicats intercommunaux des sports et de la culture) avec la participation des communes de Cesson et de Vert-Saint-Denis, cette édition se tenait au complexe sportif Colette-Besson de Cesson. Le maire de Vert-Saint-Denis, Éric Bareille, accompagné du maire de Cesson, Olivier Chaplet, de Jacques Heestermans, maire-adjoint à Cesson et président du SIS ainsi que d'Isa Topaloglu, maire-adjoint aux Sports (photo de droite) ont fait le tour des stands pour féliciter et remercier les nombreux bénévoles de leur présence et de leur implication dans la vie locale. Cette année 36 associations sportives et 47 associations culturelles étaient présentes. Six associations ont proposé des démonstrations. Environ mille euros ont été récoltés, pour l'Opération courir pour Curie, grâce à la vente de tournesols, la participation de Cesson animations et de l'association Courir.



LIRE ET JOUER

Mon été animé

L'animation « LiréJoué » organisée durant l'été par la bibliothèque et la ludothèque proposait chaque mardi après-midi des animations, lectures et jeux dans différents espaces de la ville. Sur les deux mois, soit huit mardis, 348 personnes ont été accueillies. Divers ateliers ont aussi eu lieu : peinture sur bouchons, pliage de livres, coloriage de masques, origami, etc. Une animation conviviale et familiale qui permet de passer ensemble un agréable été.





Éric BAREILLE
Maire de Vert-Saint-Denis

LA MAIRIE

2, rue Pasteur
77240 Vert-Saint-Denis
Tél. : 01 64 10 59 00
Fax : 01 64 10 59 10
www.vert-saint-denis.fr
mairie@vert-saint-denis.fr

HORAIRES

lundi : 14 h - 18 h
mardi : 9 h - 12 h // 14 h - 18 h
mercredi : 9 h - 12 h // 14 h - 18 h
jeudi : 9 h - 12 h // 14 h - 18 h
vendredi : 9 h - 12 h // 14 h - 18 h
samedi : 9 h - 12 h



MAGAZINE D'INFORMATIONS LOCALES

TIRAGE : 3 200 exemplaires

Numéro 90 - AUTOMNE 2016 - Trimestriel

Site Internet : www.vert-saint-denis.fr

Courriel : mairie@vert-saint-denis.fr

• **DIRECTEUR DE LA PUBLICATION** : Éric Bareille
• **Élu chargé de la Communication** : Luc de Monsabert
• **RÉDACTEUR EN CHEF** : Laurent Tangre
• **RÉDACTION** : Laurent Tangre et Arnaud Michel avec le concours des services municipaux, notamment Christine Larivière, Isabelle Vinzent
• **PHOTOGRAPHIES** : Laurent Tangre et les services municipaux
• **Création graphique** : Emendo
• **Maquette** : Laurent Tangre
• **Correcteur typographe** : Juhel Puifourcat
• **Impression** : Planète Impression.

Le retour des vacances symbolise bien souvent quelques événements particuliers. Tout d'abord la rentrée scolaire ; c'est plus de 880 élèves qui ont pris le chemin de l'école. Les congés ont permis des travaux d'entretiens importants dans les différents groupes scolaires et en particulier à l'école Freinet qui a vu la rénovation complète de sa cuisine. Nous continuerons ces efforts de rénovations dans les cuisines des écoles Jean-Rostand et Louise-Michel l'année prochaine. Le retour de congés c'est aussi la rentrée des associations. Comme chaque année le forum qui leur est dédié a accueilli nombre d'associations et la fréquentation tout au long de la journée n'a pas fait démentir le traditionnel succès de ce moment important. Rappelons que les associations sont bien souvent gérées et animées par des bénévoles qui donnent de leurs temps à la fois par passion mais aussi pour le bien de la collectivité et je les en remercie. Leur présence sur notre territoire permet d'offrir à l'ensemble des verdionysiens de multiples activités dans les disciplines les plus diverses. Ajoutons qu'en notre temps, où les tensions sont prégnantes, par leur capacité à créer du lien entre chacun d'entre nous, ces associations participent au partage et à la fraternité pour le bien commun de tous.

Sommaire

| | |
|-----------------------|--------------|
| EN IMAGES | p. 2 |
| ÉDITO | p. 3 |
| EN IMAGES | pp. 4 et 5 |
| VIE PRATIQUE | p. 6 |
| PORTRAIT | p. 7 |
| VIE CITOYENNE | pp. 8 et 9 |
| PROJET DE VILLE | p. 10 |
| DOSSIER | pp. 11 à 14 |
| PROJET DE VIE | p. 15 |
| LIRE ET JOUER | p. 16 |
| BRÈVES | pp. 17 et 22 |
| VIE CULTURELLE | pp. 18 et 19 |
| VIE SPORTIVE | pp. 20 et 21 |
| TRIBUNES LIBRES | pp. 22 et 23 |



JEUNESSE

La Salamandre a fait son sport

Beau succès pour l'animation sportive proposée par le service Jeunesse et qui s'est tenue le samedi 2 juillet de 13 heures à 19 heures. Le terrain situé derrière la Ferme des Arts, a accueilli quelques 300 participants sur les différents ateliers mis en place : escalade, tir à l'arc, basket handisport, graff, balades en poneys, avec aussi la présence d'un stand de prévention ostéopathie. Isa Topaloglu, maire-adjoint au Sport et à la Jeunesse et le maire, Éric Bareille, sont venus féliciter les animateurs jeunesse et les partenaires pour cette belle initiative. Une seconde édition qui a réuni plusieurs partenaires ; CDTAE Arc Essonne, le centre équestre de Seine-Port, Air2Jeux, l'ASCE Handisport basket (photo de gauche), l'ostéopathe-biomécanicien M. Thesingham, Cyril Gromard animateur graff et Malika Keettou pour le Fitness And Fight.



SCOLAIRE

Passage en 6^e

Les 22 et 29 juin, le maire, Éric Bareille et Maria Boisanté, maire-adjointe à la Vie de l'enfant, se sont rendus dans les classes de CM2 afin de féliciter et récompenser les élèves pour leur passage au collège, en classe de 6^e. Au total ce sont 108 dictionnaires, avec un accès Internet pour les mises à jour, qui ont été offerts par la municipalité aux élèves. En photo, la remise à l'école Louis-Pasteur.



SOLIDARITÉS SOCIALES

Un week-end en famille

Il faisait frais dans le Morvan, les 20 et 21 août derniers, lors du week-end en famille. Heureusement l'accueil était chaleureux à la base de loisirs de l'étang de Baye. Au programme, le samedi : baignade (pour les plus courageux), balade, ping-pong, billard et jeux de société. Le dimanche, certains ont loué des vélos, un canoë, d'autres ont préféré se promener. Sur le chemin du retour, le groupe a visité le château de Guédelon, dans l'Yonne. Ce château se construit jour après jour avec les moyens du XIII^e siècle. Ici, pas de grue ou de bétonnière, on taille, on forge, on fabrique à l'ancienne ! Un vrai spectacle. Au total, cette année 40 personnes et 4 accompagnateurs ont participé à cette sortie organisée par le CCAS et le service jeunesse.



SCOLAIRE

L'école maternelle Pasteur en scène

En juin, pour clore l'année scolaire, c'est un bien joli spectacle que les élèves de l'école maternelle Pasteur ont offert à leurs parents à la Citrouille (MLC). Voir, admirer des enfants costumés, chanter, danser et jouer de vrais rôles, en déclamant des textes a enchanté tout le public. « Le but était de finaliser notre travail sur les contes en partageant avec les parents un moment convivial et éducatif » a déclaré Mme Thiant, la directrice. Maria Boisanté, maire-adjointe et Chantal Veyssade, conseillère municipale ont félicité et remercié les enseignants et les enfants pour ce projet pédagogique ambitieux et innovant et remercié aussi Stéphane Grenet, le directeur de la MLC, d'avoir accueilli ces *graines d'acteurs* dans un vrai théâtre.

VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Concours communal des maisons fleuries

Le jury communal (photo ci-contre), composé des conseillères municipales, Hélène Deman et Chantal Veyssade ainsi que de Freddy Carbonneaux, technicien des espaces verts de la commune, a rendu visite aux candidats inscrits au concours communal et établi sa notation au cours du mois de juillet. Chaque participant sera invité à la cérémonie de remise des diplômes et des lots qui aura lieu le vendredi 14 octobre, à 19 heures, où chacun découvrira le classement général des heureux lauréats.



JUMELAGE Comité Espagne

Une délégation de onze personnes du comité de jumelage de La Puebla de Montalban représentée par Gema Moron Diaz, présidente, ainsi que d'un journaliste de Radio Puebla, Felix Espinosa, nous a rendu visite du 28 au 31 mai dernier. Comme à l'accoutumée les espagnols ont été accueillis dans les familles de l'association. Le dimanche soir une petite fête était organisée au clos Pasteur avec les familles, le maire et quelques élèves du cours d'espagnol. Après les discours officiels et échanges de cadeaux, une courte pièce de théâtre organisée par Angelica, la professeure d'espagnol fut appréciée de tous. La soirée s'est terminée par un repas festif et dansant. Le lundi a été consacré à la visite de Paris. Nos amis pueblanais sont repartis le mardi enchantés de leur séjour. Une délégation de treize personnes s'est rendue à son tour à La Puebla de Montalban du 25 au 29 août pour assister aux fêtes de la Célestine.

JEUNESSE

Cinéma en plein air

Le service jeunesse, proposait deux séances de cinéma en plein air dans la cour de la Ferme des Arts cet été. La séance du 13 juillet a du être reportée au vendredi 29 juillet pour des raisons de météo peu propice à ce genre événement en extérieur, et la seconde séance s'est tenue le vendredi 26 août. Un moment convivial qui a réuni quelques habitants, jeunes et moins jeunes autour du grand écran.



Zone 30

Petit rappel des modalités de la zone 30, où les voies constituent une zone affectée à la circulation de tous les usagers

Dans une zone 30, la vitesse des véhicules est limitée à 30 km/h. Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes, sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police. Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation et l'ensemble de la zone est aménagé de façon cohérente avec la limitation de vitesse applicable.

La zone 30 est un espace public où l'on cherche à instaurer un équilibre entre les pratiques de la vie locale et la fonction circulatoire en abaissant la vitesse maximale autorisée pour les véhicules. Ceci doit aider au développement de l'usage de la marche en facilitant les traversées pour les piétons et l'usage du vélo en favorisant la cohabitation des vélos avec les véhicules motorisés sur la chaussée.

Les piétons

Les piétons dans le code de la route forment une catégorie qui comprend les personnes qui se déplacent à pied ainsi que les rollers et trottinettes et les utilisateurs de fauteuils roulants. Contrairement aux aires piétonnes et aux zones de rencontre, la réglementation relative aux piétons est la même que pour la voirie à 50 km/h. Les piétons n'ont pas de priorité particulière et ils ne sont pas autorisés à circuler sur toute la largeur de la chaussée. Dans le cas d'une zone 30, à l'intérieur de laquelle il n'existerait pas de passage piéton, cela signifie que le piéton peut manifester de façon claire son intention de traverser et s'engager dans la traversée de la chaussée dès lors que les véhicules circulant sur celle-ci se trouvent à une vingtaine de mètres de lui. Dans ce cas de figure, cette distance est suffisante pour permettre au conducteur du véhicule de céder le passage au piéton.

Voirie en zone 30 sur la commune

- rue de Pouilly, rue Jean Rostand, rue du Plat d'Etain, rue des Moques Paniers, rue Pasteur, Grand village, rue de l'Arc, rue des Roches, allée de Bois Plaisance, allée de Beaugency, allée de Chenonceaux, rue Dionet, rue du clos du Louvre, Grand-village, avenue Pierre Mendès-France, rue de la Ferme, rue de la Vallée de Bailly, rue Louise Michel et Marches de Bréviande.



Entrée en Zone 30



Sortie de Zone 30



Les panneaux des Zones 30 sont peints au sol, comme ici, rue Dionet, pour plus de visibilité.

EN BRÈVES

LE JUMELAGE VERT-SAINT-DENIS - KEUR MACÈNE EN MAURITANIE

30 ans d'amitié et de coopération

Cette année encore, deux personnes du comité de jumelage sont allées à Keur Macène pour entretenir de fidèles relations avec la municipalité et la population. Un besoin de se rencontrer, de tisser toujours de nouveaux liens, de faire le bilan de la réalisation des projets et de définir ensemble pour la suite ceux qui correspondent aux besoins de Keur Macène. Il est primordial que la population vive mieux là-bas, au centre et dans les 14 villages. Au travers du jumelage, notre commune a largement participé à ce que la population ait accès à l'eau potable et à l'assainissement, à la santé ; ces besoins sont maintenant partiellement pris en compte par l'état Mauritanien mais encore très insuffisants. Nous avons soutenu aussi la scolarisation des enfants en fournissant du mobilier de classes, des moyens informatiques et en construisant des latrines. Les femmes de l'artisanat et du maraîchage ont profité de formations et de matériel, la commune d'une formation à la gouvernance communale participative, citoyenne avec concrétisation dans le projet de la gestion des déchets. Tout cela s'est fait avec difficulté, des échecs et des réussites et grâce à la coopération avec des ONG et l'agglomération ; nous devons poursuivre sur d'autres sujets, l'alimentation et sa diversité, par exemple : l'installation de l'apiculture à Keur Macène donnerait une ressource en miel, nous avons engagé ce travail. L'élevage de poules donnerait à la fois des ressources en viande et en œufs indispensables, ils nous demandent de l'aide en ce sens. Nous recherchons comment y participer et comment remplacer les produits toxiques dans les maraîchages. Chaque voyage dans ce pays nous montre la simplicité de la vie là-bas mais aussi la chaleur de l'accueil qui nous est réservé. Nous voyons année après année ce qui a été fait mais aussi tout ce qui pourrait encore évoluer, Il y a tant à faire ! Si ce sujet vous intéresse, si vous pouvez aider le comité, si vous souhaitez plus d'information, contacter : Christiane Romero secrétaire, christiane.romero77@wanadoo.fr ou Jeannette Bernheim, présidente au 06 71 47 33 16.

Les années n'oblitérent pas la passion d'Alain Graul

Comme tout passionné, Alain Graul est intarissable sur son sujet de prédilection : la philatélie. Ces 25 dernières années, au sein de la Société melunaise de Timbrologie*, section jeunes de Vert-Saint-Denis, il a formé des milliers de jeunes philatélistes

À 68 ans, Alain Graul, professeur des écoles à la retraite n'a jamais décroché - il a exercé de 1971 à 2003, dont les 25 dernières années dans les écoles Jacques Prévert à Cesson et Jean Rostand à Vert-Saint-Denis. Grâce à la philatélie, il fréquente chaque mercredi cette dernière, pour animer l'atelier de la Société melunaise de Timbrologie, section jeunes de Vert-Saint-Denis. Une continuité pour celui qui a relancé ce club en...1991. « À l'époque, le président du club m'a proposé de relancer la section verdylonisienne avec les jeunes de l'école. Nous avons eu une dizaine d'enfants au premier atelier. Et rapidement nous sommes montés à 60 ! Ensuite, il en venait même d'autres écoles puisque l'information a rapidement circulé. Nous étions entourés de membres de la Société et de parents d'élèves », se souvient-il.

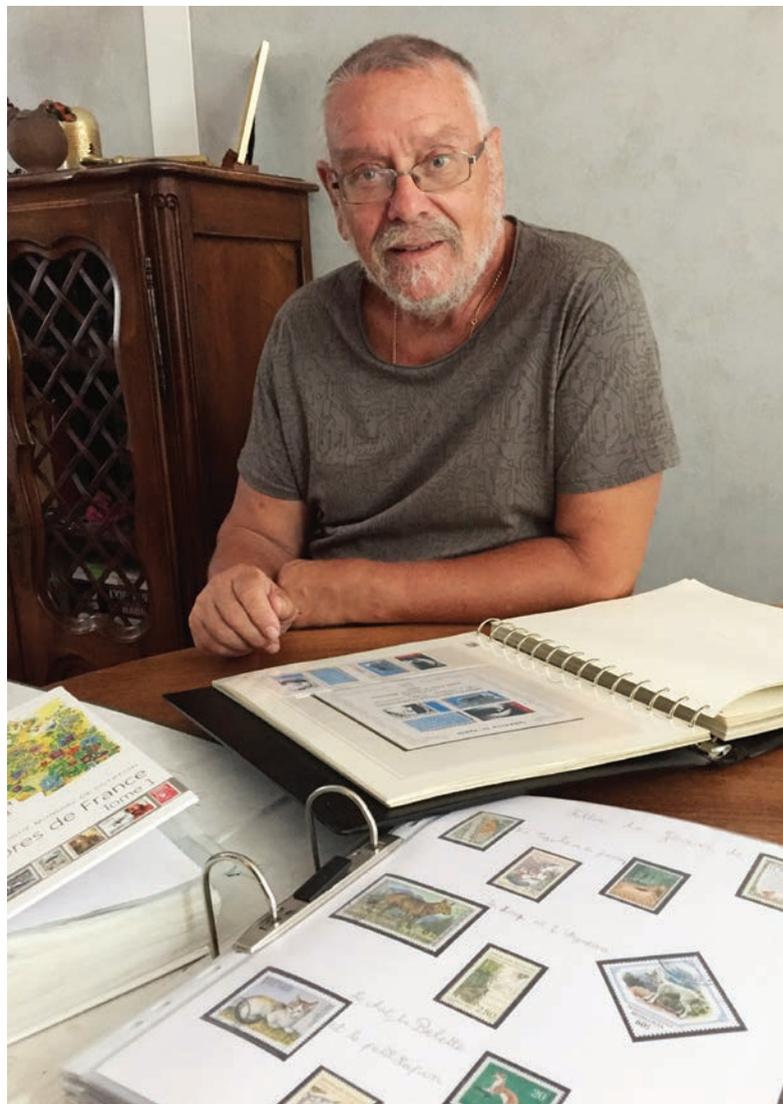
Amateurs et concouristes

En 25 ans, des milliers d'enfants ont ainsi été sensibilisés à leur histoire, leur quotidien, leurs contemporains, grâce aux timbres. Aujourd'hui, faute d'un nombre de bénévoles suffisant (voir encadré) ils sont dix enfants, âgés de 8 à 21 ans, à se retrouver le mercredi de 13 h 30 à 17 heures à l'école Jean-Rostand. Alain Graul et ses collègues accompagnent les jeunes dans la recherche et la confection d'une collection. Certains choisissent une année, d'autres un thème particulier : pays, animal, monument, personnage, etc. Toujours est-il que les philatélistes en herbe sont "mordus". « Nous avons suivi et suivons certains qui s'inscrivent à des concours régionaux et nationaux de philatélie. Ces jeunes passent des heures à réaliser des recherches pour une restitution sous la forme d'une exposition », détaille Alain Graul.

70 ans de timbres

Le philatéliste est, par ailleurs, sollicité par les professeurs des écoles qui voient, dans le timbre, l'opportunité d'aborder, de compléter, un sujet du programme de façon ludique. « S'ils ne poursuivent pas la philatélie, nous espérons avoir transmis à ces jeunes le plaisir de collectionner et aussi développé leur esprit de curiosité ». Pour sa part, Alain Graul collectionne les timbres français - neufs et oblitérés - de 1938 à 2008, les timbres sur le thème de la révolution française et les timbres avec des éléphants, même s'il s'amuse à avoir des timbres du monde entier. En abandonnant, bien évidemment, l'idée de tout avoir. Si certains timbres coûtent quelques centimes, d'autres dépassent plusieurs dizaines de milliers d'euros. Car il n'est pas question de se ruiner... même si ça rime avec passionné !

* L'adhésion annuel au club est de 7 euros.



Réunion Temps libre

Envie de devenir bénévole d'une association ?

Comme Alain, vous êtes retraités ou futurs retraités ? Vous avez du temps à consacrer aux autres ? Vous souhaitez vous investir dans le tissu associatif local ? Venez donc assister à la réunion *Temps libre*, qui se tiendra **le jeudi 29 septembre à 19 heures en mairie**, avec des témoignages de retraités engagés dans différents secteurs, caritatif, culturel, sportif, militant... qui présenteront la richesse de leur investissement et qui vous aideront peut-être à franchir le pas à votre tour ?

Inscription recommandée au 01 64 10 51 72 ou par courriel à : mairie@vert-saint-denis.fr

Les comités de quartier

Les comités de quartier sont l'occasion de pouvoir rencontrer vos élus pour un échange en direct

Les comités de quartier d'automne arrivent. Ils permettent de rencontrer les élus pour dialoguer sur la vie de vos quartiers : travaux, circulation routière, fête des voisins, etc. Tous les sujets peuvent être évoqués toujours dans un esprit constructif et dans l'intérêt général. En fin de réunion, un verre de l'amitié permet de poursuivre une conversation de façon plus personnelle.

Le maire et les élus référents, aborderont aussi avec vous, cette fois-ci, le sujet de la coupure de l'éclairage public, la nuit, comme cela tend à se généraliser sur d'autres villes. Réelles économies financières ou plutôt sources d'ennuis ? À vous de donner votre avis !

DATES DES PROCHAINS COMITÉS DE QUARTIER

Le Balory / La Butte-aux-Fèves

Mercredi 28 septembre, à 20 h 30, abri couvert Jean-Rostand.

Les Bois / Grand-Village

Vendredi 30 septembre, à 20 h 30, salle du conseil municipal.

Champ-Grillon / Vallée-de-Bailly

Mercredi 5 octobre, à 20 h 30, salle Irène-Lézine.

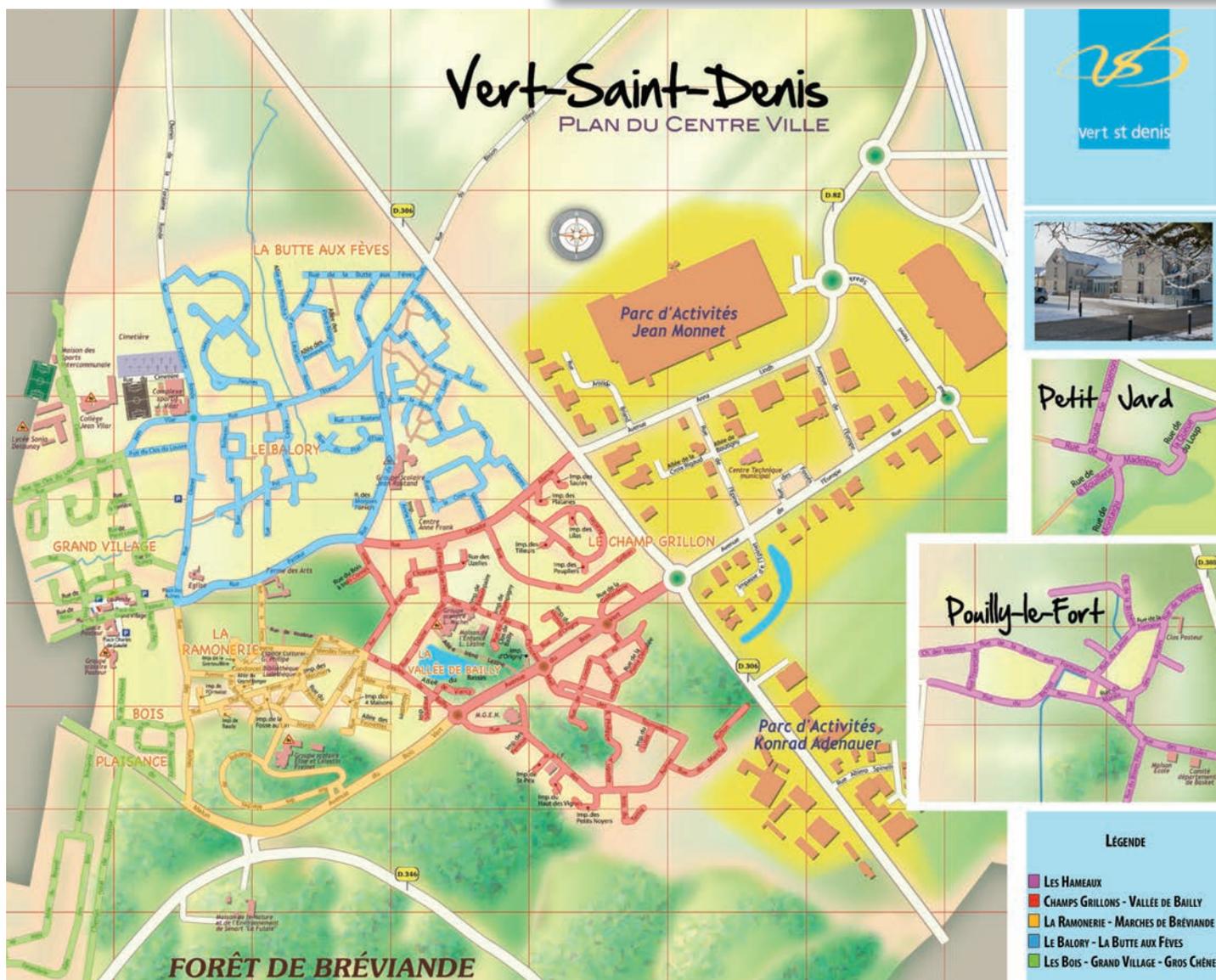
Les Hameaux (Pouilly-le-Fort, Petit-Jard)

Vendredi 7 octobre, à 20 h 30

Clos Pasteur, 1 rue de Villaroche, Pouilly-le-Fort.

La Ramonerie / Marches-de-Bréviande

Mercredi 12 octobre, à 20 h 30, salle du conseil municipal.



Les rencontres Verdyonisiennes

Un nouveau dispositif pour vous permettre de rencontrer le maire et son équipe de façon informelle, près de chez vous

Le maire et son équipe vous invitent à venir les rencontrer dans un échange au plus près de votre lieu d'habitation, le dernier samedi de chaque mois (sauf vacances scolaires). Cinq premières rencontres sont déjà programmées, en marge des comités de quartier (voir page ci-contre).

Les dates de rencontre

- **Samedi 24 septembre, à 10 heures, à Grand-Village (rues de Seine-Port, rue d'Ury, rue de Tournan et rue de Réau), rendez-vous devant le centre commercial.**
- **Samedi 15 octobre, à 10 heures, pour la rue Pasteur, rendez-vous parking de la Ferme des Arts.**
- **Samedi 26 novembre, à 10 heures, pour les Hameaux, rendez-vous au Petit-Jard.**
- **Samedi 28 janvier 2017, à 10 heures, vallée de Bailly, rendez-vous rue des Aulnes.**
- **Samedi 25 février 2017, à 10 heures, pour la Ramonerie, rendez-vous rue Joseph-Lesurques.**



Bienvenue à Vert-Saint-Denis

La matinée d'accueil des nouveaux habitants a lieu le samedi 1^{er} octobre à 9 heures en mairie

Il est de tradition d'accueillir les nouveaux habitants de la commune. Cette année la cérémonie de bienvenue est fixée au samedi 1^{er} octobre, à 9 heures en mairie, après une rencontre avec l'équipe municipale, une petite visite commentée en autocar du territoire communal est au programme. Ensuite retour en mairie pour un cocktail et quelques surprises.

Chaque nouvelle famille qui s'est fait connaître (par le biais de l'inscription scolaire, du suivi du courrier auprès de la Poste, ou d'un passage en mairie, etc.) reçoit une lettre de bienvenue de monsieur le Maire, avec une invitation à s'inscrire à cette matinée.

Comme personne n'est à l'abri d'une erreur dans la transmission des fichiers avec les adresses des nouveaux habitants, si vous êtes arrivés à Vert-Saint-Denis depuis un an ou moins d'un an et si ce n'est déjà fait, vous pouvez contacter le secrétariat du maire et des élus en mairie, en téléphonant au 01 64 10 59 00, ou laissez vos coordonnées via le site Internet de la ville : www.vert-saint-denis.fr



La ville s'anime

Les 24 et 25 septembre, la ville s'anime avec concert, feu d'artifice et vide-greniers

Les festivités prévues lors de la Fête de la musique, le 18 juin, avaient dû être annulées en raison des fortes précipitations. Les élus ont décidé de reporter ce moment festif et de le coupler au vide-greniers du 25 septembre, et d'avoir ainsi un beau week-end festif sur la ville, en espérant que le beau temps sera cette fois-ci de la partie...

Concert et feu d'artifice

Samedi 24 septembre, à partir de 19 h 30, rendez-vous sur l'espace vert de la Ferme des Arts pour danser sur les chansons des années 80. Un orchestre de sept musiciens, accompagné par deux danseuses nous plongeront, dès 20 heures, dans une ambiance fun-disco. Pour ceux qui le souhaitent, une petite restauration sera possible sur place, avec la participation de l'association *Zazarouels*. Le concert sera suivi vers 22 h 30, par un feu d'artifice, avec l'association *Lueurs et couleurs*; tiré depuis le city-stade et la rue de la Ferme.

Vide-greniers et fête foraine

Le traditionnel vide-greniers de Vert-Saint-Denis aura lieu le dimanche 25 septembre de 9 heures à 18 heures avec la présence d'une fête foraine. Chaque année, il connaît un succès grandissant avec près de 10 000 visiteurs et plus de 500 emplacements.

Pour les inscriptions, cette année, un formulaire est à remplir via le site Internet de la ville :

www.vert-saint-denis.fr, rubrique démarches et services, puis inscription au vide-greniers. Il reste quelques emplacements...



Le feu d'artifice prévu lors de la traditionnelle Fête de la musique en juin, avait dû être annulé en raison des intempéries. L'association Lueurs et Couleurs, revient le samedi 24 septembre vers 22 h 30, et va comme de coutume nous enchanter avec une magnifique démonstration de leur talent d'artificier.

EN BRÈVES

OSEZ LE BIEN-ÊTRE

La 4^e édition se prépare pour le 26 et 27 novembre 2016

Des acteurs de bien-être et des créatrices se sont associés pour faire connaître la diversité de leurs activités lors d'un week-end convivial. Deux jours pour vous permettre de trouver des solutions et des idées pour le bien-être et le mieux-vivre, dans une attitude de respect de soi, des autres et de la nature. Deux jours pour découvrir et expérimenter massages de bien-être Balinaï, Kobido ou Trager, offres de relaxation, réflexologie plantaire, gestion et prévention du stress, naturopathie, kinésiologie, géo biologie, produits biologiques et écologiques pour le soin, la détente et l'alimentation, bijoux à partir de pierres semi précieuses, sophrologie, coiffure énergétique, lors de séances découvertes et d'ateliers conférences. Deux jours pour échanger sur des conseils pour votre détente. Deux jours pour trouver des cadeaux originaux et respectueux de l'environnement, pour un Noël très proche. Deux jours pour déguster des produits et boissons biologiques, locaux ou équitables proposés par les professionnels locaux. Une restauration sur place sera proposée, le samedi par les naturopathes exposantes qui concocteront des plats tout en couleur et saveur à partir de produits locaux et de saison. Le dimanche, ce sera le Café associatif qui prendra la relève avec d'autres mets délicieux.

Pour venir : La Ferme des Arts - 60 rue Pasteur 77240 Vert-Saint-Denis

Samedi 26 et dimanche 27 novembre 2016 de 10 heures à 18 heures - Entrée libre.

Avec le soutien de la ville de Vert-Saint-Denis et de la Fleur hollandaise.

Une nouvelle rentrée scolaire réussie

883 élèves, soit 31 de plus que l'an passé, ont pris le chemin des écoles de Vert-Saint-Denis dès le 1^{er} septembre

L'été avait été mis à profit par les services municipaux pour entretenir, nettoyer et rénover les quatre groupes scolaires de notre ville et préparer ainsi l'arrivée des élèves. Une rentrée scolaire 2016-2017 pour laquelle les mesures de sécurité ont été renforcées aux abords des établissements scolaires avec notamment la présence des agents de la police municipale.

883 élèves ont fait leur rentrée scolaire à Vert-Saint-Denis le jeudi 1^{er} septembre 2016. Éric Bareille, le maire accompagné de Maria Boisanté, maire-adjointe à la vie de l'Enfant, ont fait le tour des écoles pour saluer parents, enseignants et enfants et s'assurer que tout se passait bien.

Sur les 883 élèves, 573 en élémentaire, 11 en classe ULIS (unité localisée pour l'inclusion scolaire) et 299 en maternelle. Soit 31 élèves de plus que l'an passé. Une ouverture de classe en maternelle et une en élémentaire à l'école Jean-Rostand, qui intègre les nouveaux arrivants de la rue de la folle avoine (Balory) en attendant l'arrivée du nouveau groupe scolaire sur ce secteur.

Les temps d'activités périscolaires (TAP) sont reconduits et commencent la semaine du 19 septembre. Ils sont proposés un soir par école de 15 h 45 à 17 h 15. Le roulement des jours de TAP, comme cela avait été décidé lors des concertations de la communauté éducative est modifié à chaque nouvelle année scolaire, ainsi pour 2016-2017 :

Lundi : Louis-Pasteur, mardi : Elise-et-Célestin-Freinet, jeudi : Jean-Rostand et vendredi : Louise-Michel.

Pour rappel, les activités sont gratuites mais l'inscription est obligatoire en régie municipale. La fréquentation des TAP est facultative pour les enfants qui peuvent rentrer à la maison dès 15 h 45.



Le jour de la rentrée scolaire, le jeudi 1^{er} septembre, Éric Bareille, le maire accompagné de Maria Boisanté, maire-adjointe à la Vie de l'enfant, ont fait le tour des écoles, ici en visite à Freinet.



Le mot de l'élue

Nouvelle rentrée, nouveau départ

Nous nous félicitons de cette rentrée réussie et ce, notamment grâce à la coopération des services administratifs et techniques qui ont œuvré tout l'été pour garantir l'accueil des élèves et particulièrement un grand merci au personnel de cuisine qui débute cette année la réorganisation de nos cuisines. Une pensée particulière à tous les nouveaux élèves qui arrivent à Vert-Saint-Denis, notamment à l'école Jean-Rostand. Bienvenue aussi à leurs parents. Et un grand merci à tous les parents de nos quatre écoles qui s'impliquent dans la vie scolaire, soit par le biais des Conseils d'école, soit dans les amicales ou tout simplement dans le quotidien. Le partenariat que nous entretenons, la confiance qu'ils nous témoignent et les rapports constructifs avec le personnel enseignant concourent à un même objectif : la réussite de chaque élève ! Bonne rentrée à tous !



Maria Boisanté,
maire-adjointe,
en charge
de la Vie de l'enfant.

L'assiette à la rentrée, du fait maison comme à la maison

Une nouvelle année scolaire a débuté pour les enfants, mais aussi pour l'équipe de la restauration et les neuf agents qui...

La municipalité de Vert-Saint-Denis a fait le choix de maintenir la qualité, l'esprit familial et convivial, points primordiaux pour le bien être des enfants de la commune. Pour rappel, les repas sont confectionnés en liaison chaude, c'est à dire, préparation et consommation des repas le jour même, à partir de produits livrés sur chaque site, en respectant leur traçabilité tout en veillant à la sécurité alimentaire. L'accent est mis sur les produits de saison, sur la qualité des viandes (provenance de France en priorité ou U.E) et aussi sur l'introduction de produits issus de l'agriculture biologique (4 produits BIO et 2 fois du pain bio par semaine en temps scolaire). Pour l'approvisionnement la procédure d'achat s'effectue par le biais de marchés publics d'une durée de trois ans, déclinés en plusieurs lots (ex : primeur, épicerie, volaille,...) Pour mener cela à bien, tous les deux mois une commission des menus se réunit pour élaborer les menus des deux mois suivants. Ces derniers sont relus et adaptés au besoin par une diététicienne. À cette commission s'ajoute deux fois par an une *Table Ronde de la restauration* (voir encadré).

Chaque jour environ 550 repas sont confectionnés. De plus, 24 administrés bénéficient du portage des repas à domicile, le midi du lundi au vendredi (pour plus d'information ou inscription merci de prendre contact avec le C.C.A.S). La Fraîch'Attitude, la Semaine du goût, le repas de Noël et le repas de fin d'année sont les moments phares de l'année scolaire. Retrouvez les menus sur le site de la commune : www.vert-saint-denis.fr

Bon appétit et bonne rentrée à tous.



Au menu de la rentrée, à l'école Freinet, boulettes de bœuf, sauce tomates et spaghetti

Des moyens et du personnel au service des enfants

25 élèves par classe en moyenne en élémentaire

24 élèves par classe en moyenne en maternelle

4 groupes scolaires
12 classes maternelles
23 classes élémentaires

1 classe ULIS
(unité localisée pour l'inclusion scolaire)

9 % du budget de fonctionnement global sont dédiés à l'action Éducative :

57 697 € à l'Enfance

36 232 € à la Jeunesse

83 640 € au Scolaire

883 élèves :

573 en élémentaire

299 en maternelle

11 en classe ULIS
(unité localisée pour l'inclusion scolaire)

60 % des enfants scolarisés déjeunent à la restauration scolaire

35 enseignants
14 animateurs

7 agents spécialisés des écoles maternelles (ATSEM)

4 agents point sécurité école

9 agents de restauration scolaire

11 agents d'entretien des écoles

Travaux d'été : une cuisine modernisée

Le restaurant scolaire de Freinet a connu cet été des travaux de modernisation des locaux et du matériel. La deuxième phase concernant les restaurants Jean-Rostand et Louise-Michel se déroulera l'été prochain. Cette rénovation entraîne un nouveau mode de fonctionnement à partir de la rentrée 2016/2017. En effet les repas sont dorénavant confectionnés le jour même sur les sites de Élise-et-Célestin- Freinet et Louise-Michel, et transportés en liaison chaude à Jean-Rostand. L'objectif est de garder la qualité actuelle des repas tout en modernisant les structures et permettre aux agents de travailler dans de meilleures conditions.

Qui la compose



"al dente", un régal apparemment...



Cuisine modernisée à Freinet pour la préparation au quotidien des repas qui sont aussi transportés en liaison chaude à Jean-Rostand.



550 repas
confectionnés
chaque jour

Le mot de l'élue



Nathalie Charpentier,
conseillère déléguée
à la restauration
municipale.

Une table ronde de la restauration

Dans une démarche de transparence et d'ouverture une *table ronde de la restauration* (anciennement commission des menus élargie) a été mise en place en 2009. Cette commission est composée de délégués de parents élus et d'enfants représentants les 4 groupes scolaires, de deux bénéficiaires du portage de repas à domicile, d'une diététicienne, de deux animateurs, d'une première de cuisine, de la coordinatrice de la restauration et première de cuisine Sylviane Turlet, du responsable du service Romain Carca et de moi-même, conseillère municipale, déléguée à la restauration.

Deux tables rondes sont programmées dans l'année scolaire.

Cette commission a pour objectif d'échanger autour de nos contraintes et de nos obligations et de répondre aux interrogations des parents et des enfants. Pour cette occasion les enfants proposent des menus équilibrés qui sont repris dans les menus du mois suivant. La diététicienne est garante du respect des textes de la GEMRCN (Groupe d'étude des marchés restauration collective et Nutrition), de l'équilibre et de la diversité des menus. À chaque commission un débat autour d'un thème est animé par la diététicienne.

1^{er} prix départemental du Concours national de la résistance et de la déportation

Des élèves de collège s'engagent dans un travail de mémoire pour partager et fonder les valeurs démocratiques auprès des plus jeunes



Photo de groupe lors de la cérémonie, en juin, au collège, en présence de Mme Merlini, principale, de M. Bouquinet, principal-adjoint, de Maria Boisanté, maire-adjointe en charge de la vie de l'enfant, de Cyrille Largillier, directeur de l'école primaire Élise-et-Célestin Freinet, des enseignants et des élèves.

Les élèves de 3^e2 du collège Jean-Vilar ont remporté le premier prix départemental du CNRD (Concours National de la Résistance et de la Déportation) dont le thème était *Résister par la littérature et l'art*. Leur travail s'est articulé autour d'un échange mené avec des élèves de CM1 et CM2 de l'école Freinet.

Robert Desnos, poète et résistant

Les élèves de 3^e ont étudié les poésies *enfantines* de Robert Desnos. Après avoir pris connaissance du contexte historique de la France sous l'Occupation allemande, ils se sont appropriés les éléments biographiques du poète en analysant le poème d'Aragon, *Complainte de Robert le Diable*, écrit en 1945. En cours de musique, ils ont étudié quelques strophes de la chanson de Jean-Ferrat qui reprend ce poème dans son intégralité. Ce travail de recherche avait pour objectif de les préparer à l'analyse de poèmes dont quelques *Chantefleurs* et *Chantefables*, des poésies pour enfants.

Rencontre collège-école primaire

C'est autour de ces poésies enfantines surréalistes que s'est faite la rencontre avec les élèves de l'école élémentaire Élise-et-Célestin-Freinet. Les élèves de CM1 et CM2 ont appris quelques poésies qu'ils ont récité sous les applaudissements de leurs camarades de 3^e. Ils ont aussi réalisé des dessins illustrant les principales thématiques. Les élèves de 3^e leur ont ensuite expliqué en petits ateliers le sens caché de ces petites poésies, véritable hymne à la démocratie. Car ces poésies, aussi enfantines qu'elles soient, ont une

singularité. Écrites par Robert-Desnos sous l'Occupation allemande, certaines d'entre elles sont publiées au printemps de 1944 sous l'identité du poète. Or, pendant les soixante ans qui vont suivre, il n'est pas prêté attention au double sens véhiculé par ces poésies en apparence inoffensives. Annick Lusseau, professeur d'histoire au collège Jean-Vilar de Vert-Saint-Denis a réalisé ainsi un véritable travail de recherche avec ses élèves de 3^e, en y associant le directeur de l'école primaire Élise-et-Célestin Freinet, Cyrille Largillier. **Le jury du concours a décerné le premier prix départemental à l'unanimité. Ce travail est sélectionné pour le concours national.**

Félicitations aux élèves

Afin de féliciter les élèves de CM1, CM2 et 3^e pour le travail accompli, une cérémonie s'est déroulée au collège en juin en présence de Mme Merlini, principale, de M. Bouquinet, principal-adjoint, de Maria Boisanté, maire-adjointe en charge de la vie de l'enfant, de Cyrille Largillier, directeur de l'école primaire Élise-et-Célestin Freinet, d'Annick Lusseau, professeur d'histoire et des enseignants. Ce fut l'occasion pour Mme la Principale de vanter le travail par projet pluridisciplinaire, vecteur de réussite et pour l'adjointe au Maire de saluer les aspects positifs d'une réelle liaison école-collège et de féliciter les élèves pour ce travail de mémoire et de compréhension du passé qui leur permettra de se construire en citoyen libre et éclairé.

Découvrez la vidéo : <http://ecolefreinet.com/desnos2.mp4>

Rejoins le conseil municipal des Jeunes

Le premier conseil municipal des Jeunes se met en place et s'adresse aux 11-15 ans

Les jeunes des classes de 6^e à 3^e du collège Jean-Vilar résidant à Vert-Saint-Denis, sont appelés à déclarer leur candidature entre le 3 et 16 novembre 2016 inclus, pour intégrer le nouveau conseil municipal des Jeunes. Cette nouvelle instance permettra aux jeunes de donner leurs idées et de réaliser leurs projets, en prenant part aux décisions de leur commune. Le conseil municipal des Jeunes (CMJ) sera composé de vingt membres élus, pour une durée de deux ans (de décembre 2016 à juin 2018). Les conseillers se réuniront tous les trois mois en séances plénières avec le maire ou son représentant pour proposer des réalisations. Ils travailleront ensuite en commissions (en petits groupes) toutes les trois semaines pour mettre au point, avec les services municipaux compétents, les projets qu'ils ont décidés ensemble. Les élections auront lieu le 10 décembre 2016 en mairie. **Les résultats seront proclamés par le maire, le 16 décembre, en mairie en présence des nouveaux élus.**

Déclarer sa candidature

Pour se présenter aux élections, il faut faire une déclaration de candidature qui devra être signée par les parents et être remis à la coordinatrice du service jeunesse à partir du 3 novembre et jusqu'au 16 novembre 2016 inclus, à l'espace Jeunesse (la Salamandre). Pour la campagne électorale, chaque candidat devra préparer un projet et proposer des idées en créant une affiche. Des ateliers d'aide pour réaliser les affiches et respecter les consignes d'une campagne électorale, auront lieu à l'espace Jeunesse (la Salamandre), le samedi 19 et mercredi 23 novembre de 14 heures à 16 heures. **L'élection du conseil municipal des Jeunes aura lieu le samedi 10 décembre, de 14 heures à 18 heures.**

**ÉLECTION DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES
LE 10 DÉCEMBRE 2016**

Jeunes de 6^e, 5^e, 4^e et 3^e du collège Jean Vilar résidant à Vert Saint Denis, devenez membres du Conseil Municipal des Jeunes
Déclaration de candidature à l'Espace Jeunesse du 3 au 16 Novembre 2016 inclus.
Élection le 10 décembre 2016 en Mairie

Service jeunesse : 01 64 41 69 20
Mairie de Vert-Saint-Denis
2, rue Pasteur 77240 Vert-Saint-Denis / www.vert-saint-denis.fr

La Salamandre / L'espace jeunesse
Ferme des Arts, 60 rue Pasteur
Tél. : 01 64 41 69 20.
Courriel : salamandre@vert-saint-denis.fr



Le mot des élus

Pourquoi le conseil municipal des Jeunes ?

Tout simplement parce qu'il est essentiel pour notre équipe municipale d'impliquer davantage au quotidien les jeunes Verdyonisiens, en leur donnant les moyens de s'exprimer démocratiquement et de s'investir localement, au sein d'une instance reconnue, pour développer et réaliser des projets de proximité sur notre commune. J'appelle donc l'ensemble de nos jeunes à se mobiliser, en se déclarant candidat et en participant activement à la campagne et à l'élection prévue le 10 décembre prochain en mairie. Et que les meilleurs gagnent !



Isa Topaloglu
Maire-adjoint, en charge
de la jeunesse et du sport.



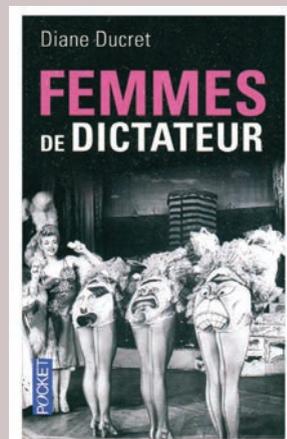
Florent Dupriez
Conseiller municipal,
délégué à la coordination des instances
enfance et jeunesse.

Lire

Femmes de dictateur

L'album de Diane Ducret, édition Perrin

Diane Ducret a écrit deux volumes dans lesquels elle révèle magistralement les rapports que les dictateurs du XXe siècle entretenaient avec les femmes, qu'elles soient leur compagne ou simple admiratrice. Dans cet album, l'auteur a repris ici les chapitres concernant dix d'entre eux, les plus impressionnants et les plus surprenants. Une iconographie rare illustre chaque texte, donnant une silhouette et un visage à des personnalités inconnues, ou à des personnages célèbres dans des rôles et des postures auxquels, de leur part, on ne s'attendait guère. L'ensemble est séduisant, amusant parfois, tragique aussi. Pour cet ouvrage exceptionnel, l'auteur a rédigé une introduction inédite.



Mon papa est malade

d'Antonia Altmeyer, édition buveur d'encre

Camille et Léo apprennent que leur père est atteint d'un cancer. Toute la famille se mobilise pour l'entourer et l'accompagner dans son combat contre la maladie. Un album animé (réalisé par une psychologue au service oncologie du Centre hospitalier de Belfort-Montbéliard) qui permet d'aborder le problème de la maladie avec l'enfant, les traitements existants, les réactions du malade et l'importance de l'entourage.



Bienvenue à la Bibludo !

Depuis le 1^{er} septembre 2016, les équipes de la bibliothèque et de la ludothèque ont fusionné.

Désormais, une seule entrée pour les deux structures, par l'entrée de la bibliothèque. Un seul accueil pour le prêt des différents supports (livres, jeux, etc.). Une carte unique pour les deux structures. Un portail Bibludo (depuis chez vous via internet, accès au catalogue en ligne et aux diverses informations de la structure). Et des horaires qui s'harmonisent.

Mardi de 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 18 heures (le mardi matin la ludothèque est réservée aux moins de 6 ans accompagnés d'un adulte).
Mercredi de 10 heures à 18 heures, vendredi de 15 heures à 18 heures, samedi de 10 heures à 17 heures.

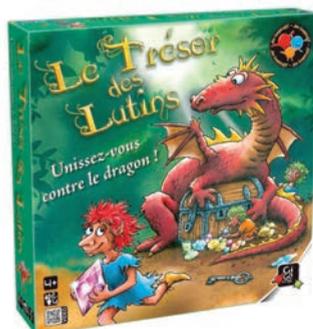
Renseignements au 01 64 10 83 95 ou bibliothèque@vert-saint-denis.fr

LE TRÉSOR DES LUTINS

Jeu pour 2 à 4 joueurs, à partir de 4 ans.

Auteur : Gina Manola.

Editions : Gigamic.



Unissez-vous contre le dragon !

Dans une sombre caverne, un précieux trésor est jalousement gardé par un cupide dragon. Mais les audacieux lutins ne sont pas du tout effrayés et, profitant de l'absence du dragon, ils décident de partir en expédition pour récupérer le trésor. En posant chacun leur tour une tuile sur le plateau, les joueurs doivent faire équipe pour se frayer un chemin au milieu de la forêt et récolter les trois clés qui permettent d'ouvrir le coffre. Mais il ne faut pas trop tarder car le dragon est déjà sur le chemin du retour et il risque fort de surprendre les lutins et de garder son précieux trésor ! Un jeu de coopération et féérique pour tous les lutins en quête d'aventure !

Jouer



VENEZIA 2099

Jeu pour 2 à 5 joueurs.

À partir de 8 ans.

Auteur : Léo Colovin.

Editions : Piatnik.

Une sombre menace pèse sur Venise. Tôt ou tard, la ville sera engloutie par les flots. Vivez dans un jeu captivant la disparition de la Cité des doges. Vous êtes un collectionneur d'art à la recherche de précieux trésors. Préparez-vous des chemins sûrs dans la ville, ou ce qu'il en reste, en passant par les pontons. Une situation désespérée ? Prenez une gondole ! Un jeu stratégique où ceux qui auront bien conçu leurs plans gagneront !

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- Addison, Juliette, Monique Bignet, le 27 juin.
- Angel, Gabriel Ardouin Snasll, le 3 juillet.
- Eowyn, Esther Preux, le 6 juillet.
- Naël, Bruce, Cédric Leroy, le 14 juillet.
- Naël, Gabriel, Bernard Charlier, le 15 juillet.
- Lyla-Rose Nzaou Makoumbou, le 15 juillet.
- Callie, Gabrielle, Julie Barbosa, le 19 juillet.
- Adam Francois, le 27 juillet.
- Roméo, Edouard Macavilca Phelipon, le 28 juillet.
- Josahia, Kingsley Philbel, le 29 juillet.

MARIAGES

- Erwan Coudert et Virginie Calba, le 4 juin.
- Bertrand Decoudun et Stéphanie Dubois, le 9 juillet.
- Julien Carlat et Clara Godard, le 9 juillet.
- Alexandre Retailleau et Laura Lebegue, le 30 juillet.
- Nicolas Louppe et Josiane Jouanneau, le 4 août.
- Sébastien Pizivin et Alexandra Langre, le 20 août.

DÉCÈS

- Solange, Janine Tantot, le 5 juin.
- Charles, Henri, Louis Bieber, le 7 juillet.
- Olga, Jacqueline Mermet, le 3 août.
- Marie-Rose Charpentier, le 11 août.

ASSOCIATIONS

■ Comité de jumelage Espagne

Propose des cours d'espagnol, à la MLC. Le tarif est fixé à 240 € pour 1h15 de cours et 30 cours. Démarrage des cours le mardi 13 septembre. Pour tout renseignement, contacter Josiane Gillonnier au 01 64 41 06 46 ou Chantal Veysade 01 60 63 00 89.

■ À la rencontre de l'anglais

Si vous avez des enfants d'âge scolaire, du primaire au lycée, l'association Cesson Sans Frontières met en place des séances de conversation en anglais. Les cours, par petits groupes de niveaux, ont lieu à la salle Anne-Frank à partir du 27 septembre, les mardis de : 17 h 30 à 18 h 30 ou de 18 h 30 à 19 h 30. Informations et inscriptions auprès de Christelle Ortega : 06 37 96 06 95 ou christelleortega74@gmail.fr

■ Chœur Variatio

Il recrute des chanteurs dans tous les pupitres. Le Chœur Variatio, c'est une chorale d'une trentaine de chanteurs amateurs passionnés, encadrée par une équipe artistique professionnelle : Jean-Marie Puissant, directeur musical, Olivier Dauriat, pianiste et assistant, Lisette Mecattini professeur de chant. Le Chœur Variatio bénéficie du soutien des communes de Savigny-le-Temple et de Combs-la-Ville, de l'Agglo Grand Paris Sud Seine Essonne et du Conseil Départemental de Seine-et-Marne. Les répétitions ont lieu le mercredi soir de 20 heures à 22 h 30 à l'école élémentaire Sommeville à Combs-la-Ville. Renseignements au 06 63 31 78 05 ou 06 80 42 02 44. Site Internet : <http://cvariatio.free.fr>

■ Chorale Chantervert

Que vous soyez débutante ou confirmée et surtout si vous aimez chanter...Venez rejoindre le chœur de femmes Chantervert ! Répétitions tous les mardis de 20 h 30 à 22 h 30 à la salle du Poirier-Saint à Cesson (1, rue du Poirier-Saint) sous la direction de Marjolaine Reymond. Contact : Liliane Sossa (présidente) au 01 60 63 28 02 ou 06 07 59 90 44).

■ Le Café associatif

Le café associatif vous donne rendez-vous le 9 octobre à 15 h à la MLC Houillon de Cesson /Vert-Saint-Denis pour une représentation de la C^{ie} du Chat perché : *contez-vous*. Une pièce de théâtre à la manière des contes pour enfants portée par cinq comédiens pour une multitude de personnages et s'adresse à tout public à partir de 5 ans. L'entrée est libre et comme à son habitude les membres du café associatif vous proposeront quelques douceurs sucrées.

■ Cafés et Sodas Plurilingues (CSP)

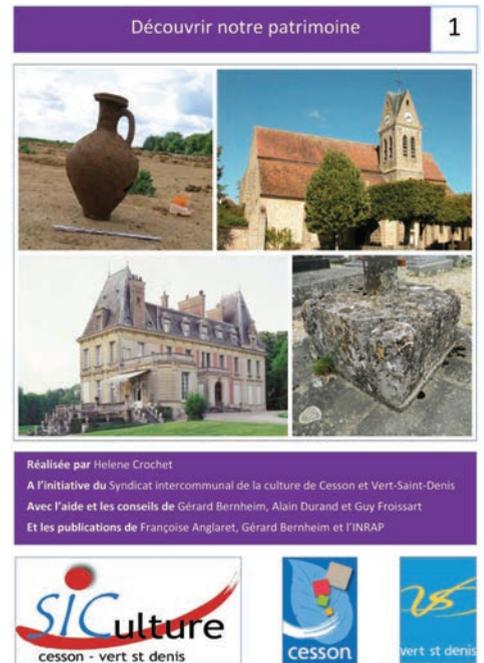
L'association organise plusieurs fois par mois des clubs linguistiques. Vous pourrez y parler l'anglais, l'allemand, l'espagnol, le chinois, l'italien, le portugais à votre choix, ou d'autres langues en fonction des participants. Que ces langues soient votre langue maternelle ou que vous les appreniez ou que vous les ayez apprises, peu importe. Une langue ne s'oublie que si on ne la pratique pas et vous ne pouvez améliorer votre niveau qu'en la parlant. Le samedi 24 septembre de 15 heures à 17 heures, au restaurant Memphis, 50, route départementale 306 à Vert-Saint-Denis. Le samedi 8 octobre de 15 heures à 16 h 30 au clos Pasteur à Pouilly-le-Fort.

■ Bourse aux vêtements

L'ASF organise sa bourse aux vêtements automne-hiver du vendredi 30 septembre au lundi 3 octobre à la salle Sodbury de Cesson-la-Forêt. Un droit d'entrée de 1 € par liste permettra de déposer jusqu'à 16 articles en bon état. En présence du déposant, l'association trie et vérifie les vêtements et conseille sur les prix. Vous pouvez acheter sans avoir déposé. Dépôt : vendredi 30 septembre de 10 heures à 18 heures. Vente : Samedi 1^{er} octobre de 10 heures à 18 heures et dimanche 2 octobre de 10 heures à 12 heures. Reprise des invendus : lundi 3 octobre de 15 heures à 18 heures. Contact : Yolande Clot / Tél. : 06 65 60 82 11. Courriel : assofamille@gmail.com

Le patrimoine local en carte

Cette année, pour continuer la découverte autour des Journées européennes du patrimoine, une carte interactive recense le patrimoine des communes de Cesson et Vert-Saint-Denis.



La carte interactive recensant le patrimoine des communes de Cesson et Vert-Saint-Denis vous permettra une promenade à la recherche du passé, ou si vous êtes simplement curieux, de connaître l'histoire de votre ville. Une exposition de dix panneaux sera présentée dans différents lieux.

Dans le cadre d'un stage au syndicat intercommunal de la culture de Cesson et Vert-Saint-Denis, Hélène Crochet, une étudiante cessonnoise de 22 ans, titulaire d'une licence d'histoire de l'art et archéologie, actuellement en master « gestion des sites du patrimoine culturel et naturel et valorisation touristique » a réalisé une carte interactive des sites archéologiques, des sites naturels et des éléments les plus remarquables du patrimoine des deux communes, synthétisée dans une carte Google map et agrémentée de descriptions et d'images. « Il existe des cartes Google Map sur les sites Internet de grandes villes, qui proposent par exemple des balades touristiques, mais rien ou presque sur le patrimoine. J'ai pensé que cet outil permettrait non seulement de dresser une liste, mais surtout de l'enrichir par de nombreux textes et documents iconographiques », précise-t-elle. Pour constituer sa base de données, Hélène a puisé chez les historiens locaux et les publications communales, dans les archives départementales, nationales, et dans celles de l'INRAP (Institut national de recherches archéologiques préventives). La carte facile d'utilisation et réellement attractive, est en ligne sur les sites Internet des deux communes.

www.vert-saint-denis.fr, rubrique **Loisirs**, « **présentation de la ville** », puis choisir, « **carte du patrimoine** ».

Une exposition de 10 panneaux, recensant le patrimoine local, sera aussi présentée jusqu'au 30 septembre dans la galerie Guy-Michel Boix en mairie de Cesson, puis tournera ensuite dans différents lieux, notamment en mairie de Vert-Saint-Denis.

Contact : 01 64 10 25 55 / Courriel : sic.csn.vsd@gmail.com et page : www.facebook.com/SIC.CSN.VSD

3^e festival Sons Mêlés

Un festival de l'association Sospontendo (collectif de musiciens Sénartais).

Du 17 septembre au 1^{er} octobre, venez prolonger votre été avec des concerts en forêt, dans le parc d'un château, dans une ferme, au cours de ce 3^e festival Sons Mêlés (musique classique, lyrique et world-jazz) qui nous conduit à Nandy, à Cesson et à Vert-Saint-Denis. Le programme complet est sur : festivalsonsmeles.wordpress.com

Rendez-vous le samedi 1^{er} octobre, à 20 h 30, à la Ferme des Arts avec le quatuor Ponticello et Jean-Christophe Laigle, pour « du Fandango au Tango ». Une soirée entre Italie, Espagne et Amérique du Sud, de la Toscane à Buenos Aires !

Renseignements : 07 62 83 27 62 ou sospontendo@gmail.com



Des samedis pour rire et des dimanches en famille

Voici un petit aperçu des premiers spectacles de la saison 2016-2017. Une présentation complète sera faite lors du premier spectacle au gymnase Colette-Besson de Cesson, le samedi 8 octobre.

La programmation 2016-2017 de la saison culturelle proposée par le Syndicat intercommunal de la culture se décline en douze dates, alternant des samedis soirs placés sous le signe de l'humour et des dimanches proposant des spectacles plus familiaux pour sortir avec les enfants, de façon à satisfaire un large public. Une présentation de la saison sera faite le samedi 8 octobre prochain, à 20 heures au gymnase Colette-Besson en ouverture de la pièce de Café-Théâtre prévue à 21 heures.

Crac-Crac

Samedi 8 octobre 2016 à 21 heures, au gymnase Colette-Besson (Cesson). Tarif 10 euros. Une heure et vingt minutes de franche rigolade sur un sujet de société : rencontrer l'âme sœur, via « la nouvelle agence matrimoniale » : Internet ! Mais attention, le sujet n'est pas la « toile ». Jamais vulgaire, cette comédie, mise en scène par Gilles Bellomi, s'adresse à tous.

Peter Pan ou le pays imaginaire

Dimanche 16 octobre à 16 heures à la Ferme des Arts. Tarif 5 euros.

Un spectacle familial sensible et plein d'humour. Une invitation au voyage racontée à la manière des enfants avec humour, panache et chansons. Une pièce sur l'importance de l'imaginaire pour embellir et changer la réalité.

Les aventuriers de la cité Z

Samedi 12 novembre, à 20 h 30 au gymnase Colette-Besson (Cesson). Tarif 10 euros.

Une fantastique chasse au trésor à la Indiana Jones, portée par 16 personnages hauts en couleurs et pas moins de 26 décors différents. Une comédie qui vous fera voyager aux quatre coins du monde !

Joyeux Noël, chien pourri !

Dimanche 20 novembre à 16 heures, à la Ferme des Arts. Tarif 5 euros.

C'est Noël dans la poubelle de Chien Pourri et Chaplapla. Mais ils veulent passer le réveillon dans une maison ! Cette année, les deux amis sont bien décidés à passer le réveillon dans une maison. Mais qui voudrait d'un chien plein de puces et d'un chat cabossé un soir de fête ? La famille Noël, peut-être ? !

Retrouver la programmation complète sur le site Internet des communes et dans la plaquette de saison du SIC.

Le mot de l'élue

De la bonne humeur et des classiques

Depuis la précédente saison, vous le savez déjà, notre programmation s'articule autour des « samedis pour rire » et des « dimanches en famille ». Plutôt réservés aux plus de 10 ans, les « samedis pour rire » se veulent de purs divertissements. Je pense que ceux qui apprécient l'humour seront comblés par une offre renouvelée, originale et de qualité. Tous ces qualificatifs sont également valables pour nos « dimanches en famille », qui, je le sais, sont très appréciés par notre jeune public mais également par leurs parents. Je suis persuadée que vous aurez tous du plaisir à venir voir notamment les grands classiques de notre jeunesse, toujours prisés, que sont Peter-Pan, Blanche-Neige ou encore Pinocchio. Il me reste donc qu'à vous souhaiter beaucoup d'émerveillements, d'émotions, de rires et de plaisirs pour cette nouvelle saison.



Jeanine Dupriez, présidente du SIC, maire-adjointe, en charge de la Culture et des animations.



KARATÉ

Médaille d'or pour Malika

Le samedi 4 juin au stade Coubertin se tenait la coupe de France vétérans en karaté combat. Malika Kettou a remporté la médaille d'or. Elle était accompagnée de son coach Anthony Giraudeau. Nous leur adressons toutes nos félicitations pour ce nouveau titre.



FORCE SENART TAEKWONDO / HAPKIDO

Objectif ceintures noires

La saison terminée en juin, l'heure des bilans s'annonçait pour Sénart Taekwondo/Hapkido, qui exerce sur la commune. Le club est fier d'annoncer qu'il a atteint un bel objectif: celui d'obtenir plusieurs ceintures noires. En effet, dimanche 19 juin 2016 à Lognes (77) : Fanny Astgen Levy Provençal, Charles de Arrochela Lobo et Dylan Ipas, ont été brillamment reçus à l'examen fédéral du 1^{er} Dan. Ils poursuivent leur formation dans les salles de l'association.

LES KLOSTROPHOBES AILÉS

7 ailes de bronze pour le club

Cette année, les épreuves des Ailes et Brevets ont eu lieu le samedi 11 juin 2016, mais seules les épreuves des Ailes de Bronze ont été passées, car aucun candidat ne s'est présenté pour les autres catégories. Nous espérons bien que l'année prochaine ce ne sera plus le cas, car nous aurons alors sans aucun doute plusieurs jeunes pilotes capables de passer leur Aile d'Argent (ceux qui ont réussi leur Aile de Bronze cette année, au minimum), un jeune capable de passer son Aile d'Or, et quelques adultes capables de passer leur Brevet A, leur Brevet B, et même, pourquoi pas, leur Brevet C. L'obtention de l'Aile de Bronze donne lieu à attribution au candidat d'un diplôme, d'un insigne et d'un chèque remise Conrad de 50 €, valable un an pour tout achat supérieur ou égal à 100 €. Ces récompenses sont attribuées par la FFAM, et cette dernière, ainsi que le CRAM (Comité Régional d'Aéro-Modélisme) par qui transitent obligatoirement les résultats, ont été particulièrement diligents, car notre président les a reçues 10 jours à peine après l'envoi des fiches de résultats au CRAM. Un grand merci donc à la FFAM et au CRAM, car ceci a permis au club de distribuer ces récompenses avant le départ en vacances de beaucoup d'entre nous.



De gauche à droite : Raphaël, Florian et Etienne (3 des 7 jeunes qui ont obtenu leur "Aile de Bronze" et deux des moniteurs : Pascal Bruyer (QFIA) et Gilbert Delefosse (QFMA) Il n'y a pas que les jeunes qui ont obtenu des diplômes. Les deux moniteurs qui posent pour cette photo avec trois de leurs élèves, ont également obtenu cette année une nouvelle qualification FFAM. Pascal Bruyer, ici avec son YAK 55, a obtenu sa QFIA (Qualification Fédérale d'Initiateur à l'Aéromodélisme), et Gilbert Delefosse, ici avec l'Aerocat qu'il a construit pour le club, a obtenu sa QFMA (Qualification Fédérale de Moniteur d'Aéromodélisme).

COV FORCE ATHLÉTIQUE

Journée multi-forces

Dimanche 25 septembre à partir de 9 heures au gymnase Alain-Bombard / complexe Jean-Vilar à Vert-Saint-Denis, la section Force Athlétique / Musculation Loisirs du C.O.V. vous attend pour son 1^{er} grand prix, souvenir Mickael Genath. Le matin de 9 heures à 12 heures, développé couché, tir à la corde. L'après-midi, 5^e étape du championnat de France *Strongman* organisé par le C.O Vert-Saint-Denis / Cesson, Philippe Foussard, la W.P.C. et Henri Rodolakis. Démonstration et initiation de bras de fer.

Déroulement des épreuves de la compétition Strongman :

- duel porteur à 300 kg sur 25 m, temps maxi : 1 min 30. Loglift à 80 / 100 / 120 kg, 1 répétition chacun, 1 min 30 maxi. Duel marche du fermier, 130 kg par main sur 25 m, 1 min 30 maxi. Last man standing giant dumbbell départ 160 kg, 2 essais par palier. Pneu 440 kg, 6 répétitions ou boule 130 Kg en répétitions à 1 m 40, temps maxi 1 min 30. Tirage bus 14 tonnes (société Transdev Darche Gros), jambes et bras sur 20 m, maxi 1 min 30. Début de l'épreuve à 14 heures.

Nous vous attendons nombreux pour découvrir ces épreuves très physiques et spectaculaires. Contact : jf.lechein@free.fr

RETRAITE SPORTIVE DU BALORY

Reprise des activités



Le lundi 3 octobre : tir à l'arc (lundi et jeudi de 12 h 15 à 13 h 30 au gymnase Colette-Besson). Le lundi 19 septembre : gymnastique (lundi de 13 h 30 à 14 h 30 et jeudi de 14 h 30 à 15 h 30 au gymnase Alain-Bombard). Le lundi 3 octobre : activités dansées (lundi de 14 h 45 à 16 h 45 au gymnase Alain-Bombard). Le lundi 19 septembre : tennis de table (lundi de 17 heures à 18 h 30 au gymnase Alain-Bombard et vendredi de 16 h 30 à 18 heures, à la Maison des Sports). Le jeudi 15 septembre (aquagym) de 12 h 15 à 13 h 30 et le vendredi 16 (la natation) natation de 15 h 15 à 16 heures à la piscine de Cesson-la-Forêt . Retrouvez sur le nouveau site du RSB , www.rsb-balory.jimdo.com , les tarifs et les informations complémentaires sur ces activités.



STAGES SPORTIFS TOUSSAINT 2016

Inscriptions

| | |
|-----------------|----------------------------------|
| Samedis | 8 et 15 OCTOBRE de 9h00 à 12h00 |
| Mercredi | 12 OCTOBRE 2016 de 13h30 à 17h30 |

Maison des sports, 5, rue Aimé Césaire, 77240 Vert St Denis

Du 19 au 21 OCTOBRE 2016

Journée 8/10 ANS 32 EUROS RENDEZ VOUS C. BESSON avec Olivier

Mercredi: Piscine 14H30-16H30

Jeudi: 10H-12H Badminton/12H-13H Repas/13H-14H Pétanque/14H-16H30 VTT

Vendredi: 10H-16H30 ACCROBRANCHE

Journée 11/14 ANS 32 EUROS RENDEZ VOUS C. BESSON avec Remi

Mercredi: Piscine 14H30-16H30

Jeudi: 10H-16H30 ACCROBRANCHE (PREVOIR VELO ET CASQUE POUR LE DEPLACEMENT)

Vendredi: 10H-12H Badminton/12H-13H Repas/13H-14H Pétanque/14H-16H30 VTT

Du 24 au 28 OCTOBRE 2016

MULTISPORTS 6/8 ANS 32 EUROS

RENDEZ VOUS C. BESSON avec Remi

10H-12H (Basket-Bad-Piscine-Athlétisme-Jeux de lutte)

MULTISPORTS 9/12 ANS 32 EUROS

RENDEZ VOUS J. VILAR avec Olivier

10H-12H (Bad-Ultimate-Tennis de table-Piscine-Hockey)

INITIATION ROLLER 6/8 ANS 17 EUROS

13H30-15H RENDEZ VOUS C. BESSON avec Olivier

INITIATION BASKET 6 / 8 ANS 17 EUROS

13H30-15H RENDEZ VOUS J. VILAR avec Remi

INITIATION BADMINTON 9 / 12 ANS 17 EUROS

15h-16H30 RENDEZ VOUS J. VILAR avec Remi

INITIATION ROLLER HOCKEY 9/12 ANS 17 EUROS

15H/16H30 RENDEZ VOUS C. BESSON avec Olivier

Pour participer au stage :

COURIR

Les Foulées de la Forêt de Bréviande

500 coureurs se sont élancés dimanche 4 septembre pour les 10 km des Foulées de la forêt de Bréviande. Un parcours composé à 80 % de chemins forestiers. Le départ, sur l'avenue de la Zibeline, devant le gymnase Colette-Besson de Cesson-la-Forêt, a été donné par le maire de Cesson, Olivier Chaplet, en compagnie de Jacques Heestermans, maire-adjoint à Cesson et président du SIS ainsi que d'Isa Topaloglu, maire-adjoint aux Sports de Vert-Saint-Denis (photo ci-dessous). Pour cette course l'association a pu reverser, sur les frais d'inscription, 487 euros à l'Institut Curie pour la recherche sur le cancer.



LA SÉCURITÉ, UN SUJET COMPLEXE À CONSIDÉRER AVEC SÉRIEUX

Un groupe minoritaire n'hésite pas à utiliser la vindicte outrancière, jouant sur la peur et l'insécurité qui laisseraient penser que Vert-Saint-Denis serait soudain devenue une zone de non droit. Aucune collectivité ne peut nier les difficultés liées à une certaine délinquance et Vert-Saint-Denis comme les autres n'y échappe pas. Les préjudices subis par chaque citoyen, quelle qu'en soit l'importance, qu'ils soient matériels ou humains, sont totalement inadmissibles. Malgré des phénomènes ponctuels inacceptables qui polluent la vie des verdionysiens, il n'en reste pas moins que sur notre territoire la délinquance est en baisse, et que du point de vue de la police nationale Vert-Saint-Denis est une ville calme. Traiter l'insécurité sous une vision étreiquée qui met en avant uniquement les problèmes, revient à nier les efforts faits par la commune depuis ces trois dernières années. Augmentation des effectifs de la police municipale, implantation de caméras supplémentaires, aménagements urbains, médiateurs qui vont à la rencontre de jeunes désœuvrés pour prévenir d'éventuelles dérives, partenariat entre police nationale et police municipale... Chacun le sait, la question de la sécurité est un sujet complexe et difficile à appréhender, la solution miracle n'existe pas. Il faut, avant toutes déductions simplistes et irréfléchies, s'interroger sur la pertinence et l'efficacité, ceci d'autant plus dans un contexte de restriction budgétaire où l'on demande aux collectivités des efforts considérables.

La réalisation de la ZAC du Balory avance, une partie de la première tranche des logements est habitée. Nous profitons de ces quelques lignes pour souhaiter la bienvenue à l'ensemble des nouveaux habitants.

Le groupe majoritaire Unis pour Vert-Saint-Denis

EN BRÈVES

Fêtes de fin d'année pour nos aînés

Le Centre communal d'action sociale organise, à l'intention des personnes âgées de 66 ans et plus, un déjeuner dansant, au complexe sportif Alain-Bombard rue de la Fontaine-ronde, le dimanche 15 janvier 2017 à 12 h 30.

Et si vous êtes âgés de plus de 70 ans et que vous ne pouvez pas participer à ces réjouissances, le CCAS vous offre une boîte de chocolats. Vous pourrez la retirer en mairie (salle des Solidarités) : vendredi 16 décembre 2016 de 9 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 17 heures ou le samedi 17 décembre 2016 de 9 h 30 à 12 heures.

Renseignement auprès du service des solidarités de la mairie au : 01 64 10 59 25.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Coupon à retourner avant le 31 octobre 2016 (dernier délai)

Je choisis le repas

OU Je choisis la boîte de chocolats

Madame :

Madame :

Née le:

Née le :

Monsieur :

Monsieur :

Né le :

Né le :

Adresse :

Adresse :

Tél. :

Tél. :

Mail.....

Mail.....

J'ai des difficultés à me déplacer, je souhaite une aide pour me rendre au repas.

Je viendrai la chercher moi-même.

M / Mme : prendra ma boîte de chocolats.

J'ai des difficultés à me déplacer, je souhaite qu'elle me soit remise à domicile.

UNE VRAIE OPPOSITION EXISTE, NE VOUS DEPLAISE ! C'EST AINSI !

L'agressivité et la confusion des tribunes du groupe majoritaire du maire M. Bareille et de ses subordonnés Mme Parouty et M. Weiler (leur collaboration justifierait d'ailleurs une tribune commune, mais enfin...) montrent que nous remplissons pleinement et avec justesse notre mandat, d'où leur désarroi. Cette majorité en place n'admet aucune remise en cause de ses décisions et de sa gouvernance, toutes les suggestions émises par notre groupe en commission ou en conseil municipal, étant systématiquement rejetées ou brocardées. En fait, elle récuse toute opposition pourtant essentielle dans le débat démocratique dont le rôle est de pouvoir alerter sans que son expression soit déformée. Malgré les tentatives d'intimidation et les marques d'intolérance à notre égard, nous continuerons à vous informer librement.

- L'été à Vert-Saint-Denis

La municipalité augmente les impôts en justifiant cette décision par le fait qu'elle souhaite garder un haut niveau de service aux habitants. Commençons par une balade dans notre commune. Nous ne pouvons que déplorer l'état de certaines voiries, les espaces verts jonchés de bouteilles, de papiers et divers débris et les infrastructures sportives peu entretenues. Il est regrettable que nos concitoyens ne bénéficient pas d'une ville propre et accueillante, notamment pendant la période estivale. Où sont les bancs publics où ceux qui restent, personnes âgées, mères de famille, amoureux apprécieraient de s'asseoir, au cœur d'espaces attractifs et accueillants ? Sur son chemin vers le cimetière, un monsieur âgé profite de l'appui d'un muret privatif pour reprendre son souffle. Les allées du cimetière sont abandonnées aux pissenlits qui le disputent aux repousses de peupliers depuis plusieurs années, la porte brinquebale et ne semble plus fermer. Quelle désolation ! Quel manque de respect pour ceux qui, depuis leur dernière demeure, ne peuvent malheureusement plus voter !

Groupe municipal Ensemble pour Agir Autrement

GUILCHER Catherine – DIGOL-N'DOZANGUE Stéphane – GAUDOT Françoise – LAMBERT Patricia – DUMOULIN Jérôme

LA DÉGRADATION DE VERT-SAINT-DENIS

Le Maire, et son équipe, poursuivent la dégradation de la commune engagée en 2001 par M. Bernheim :

Défiguration de nos paysages : défiguration des espaces verts avec, notamment, l'urbanisation de la Plaine agricole du Moulin-à-Vent dont chacun peut commencer à voir l'aspect massif et la médiocrité des réalisations urbanistiques, que j'ai pressenties et toujours dénoncées.

L'équipe socialiste, qui trahit ses engagements passés, bétonne nos champs, et avec des constructions dont l'architecture est malheureuse.

Défiguration du centre-bourg avec la réalisation de lotissements et d'immeubles destructeurs de nos espaces et architecture historiques.

Destruction du bois de l'entrée nord de Vert-Saint-Denis et construction des Marches de Bréviande dont l'architecture est très mal adaptée à celle du centre-bourg. Construction d'un immeuble HLM et d'un lotissement peu réussi rue des Roches. Construction d'un immeuble rue de la Ferme tout aussi mal adapté à l'environnement existant. Construction d'immeubles sociaux massifs face à notre église du 14^e siècle.

Projet de destruction des maisons anciennes à l'angle des rues des Roches et Pasteur (Pharmacie et Centre médical notamment), pour construire un immeuble de 30 HLM. Projet de 80 HLM rue Pasteur.

Dégradation des finances communales : c'est une hausse de 5 % des impôts communaux que vous subirez cet automne, résultant de la seule politique municipale. En effet, la commune a bénéficié depuis 2001 d'une forte hausse des recettes de fonctionnement (+ 56,7 % par habitant en 14 ans). Mais les deux derniers maires ont anormalement accru les dépenses de fonctionnement de presque autant, au détriment des capacités d'investissement de la commune et des ménages verdionysiens qui paient de très lourds impôts alors que leur revenu est inférieur au revenu moyen des ménages franciliens. Pour l'essentiel, ils ont eu tout faux et nous ont conduits vers des lendemains qui déchantent.

Didier EUDE.

Vert-Saint-Denis CAP 2020 Ensemble

LE « DEVOIR DE SÉCURITÉ » DE M. LE MAIRE EST RÉELLEMENT ACCOMPLI AVEC RIGUEUR ET PROFESSIONNALISME

Dans la précédente Tribune Libre de Reflets de Vert, été 2016-N° 89, un groupe minoritaire Agir autrement déclare que M. le Maire est un homme négligeant car il manque à son « devoir de sécurité ». Pour illustrer cette accusation grossière et sans fondement, nous lisons dans cet article quelques exemples d'incivilités ordinaires, lesquelles ont existé de tous temps sur l'ensemble du territoire national. Bien évidemment pour sa cause partisane, ce groupe a trouvé le bouc émissaire idéal : M. le Maire. Pour ce groupe, agir autrement c'est entretenir le clivage tout en se gargarisant de cette si stupide expression du « vivre ensemble », alors que les français sont enclin à la solidarité, composante de la fraternité. En réalité, ce groupe oublie volontairement d'évoquer la prévention et l'action quotidienne de la police nationale sur Vert Saint-Denis, en étroite collaboration avec celles de la police municipale et d'autres services de la commune. Nous savons tous que le risque zéro n'existe pas, à l'exception du groupe « Agir autrement », lequel devrait nous en donner la recette. Ce groupe, perpétuellement enfermé dans des jugements, se réfugie systématiquement et dans tous les domaines dans un comparatif absurde avec la commune de Cesson, laquelle connaît les mêmes incivilités et présence d'escrocs, avec un lourd budget dédié à la police municipale. La police municipale de Vert-Saint-Denis est opérationnelle et nous l'encourageons à poursuivre ses actions de prévention et d'intervention vers les habitants, reconnaissants et bien conscients de l'excellent travail réalisé. Vert-Saint-Denis est un espace calme, sécurisé et M. le Maire accompli avec courage son devoir pour la sécurité des biens, des personnes et des structures routières. Bonne rentrée à nos concitoyens et bonne scolarité aux enfants de la commune. Ces derniers sont l'espoir et le progrès de demain, par l'éducation et par l'enseignement.

Laurence PAROUTY, Vincent WEILER.

Indépendant divers droite

8 oct.

20h

Samedi
pour Rire

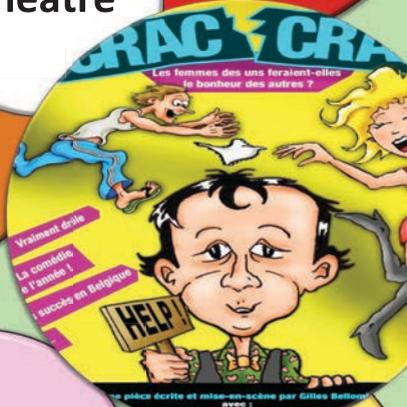
Théâtre

Gymnase
Colette-Besson
Avenue de la Zibeline
77240 Cesson-la-Forêt

10€

01.64.10.25.55

Crac-crac



WWW.facebook.com/SIC.CSN.VSD



sic culture
cesson - vert st denis



Concert

DISCO

Samedi 24 septembre 2016

Entrée libre

petite restauration sur place

à partir de 19 h 30, à la Ferme des Arts
(60 rue Pasteur, à Vert-Saint-Denis).

suivi d'un feu d'artifice vers 22 h 30

Tél. : 01 64 10 59 00

3^e Festival « Sons mêlés »

17/09 Nandy

« Murmures et confidences
sous les arbres »
impro-jazz

18/09 Cesson

« La presque vraie histoire
du roi Dagobert »
concert en famille

25/09 Nandy

Ghillies « premiers bal »
musique celtique

01/10 Vert-Saint-Denis

Quatuor Ponticello et J.C. Laigle
« Du Fandango au Tango »
musique classique

Musiques et patrimoine
à Sénart

Renseignements : 07 62 83 27 62
festivalsonsmeles.wordpress.com

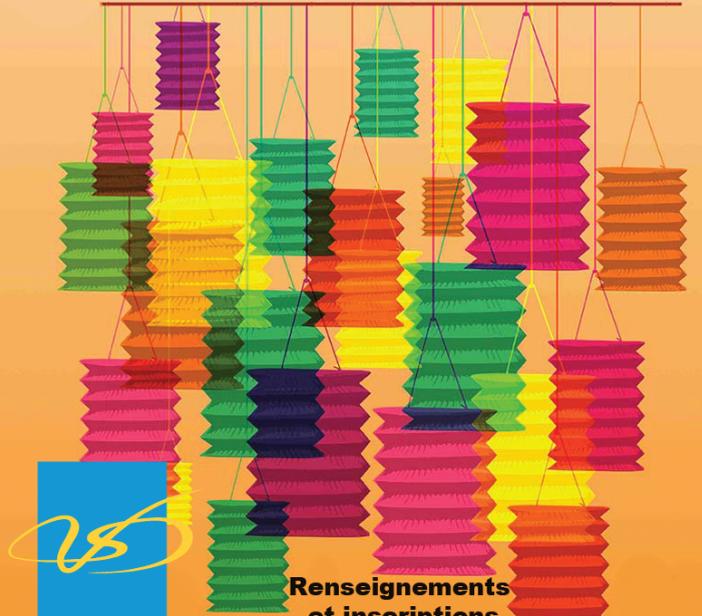


Grand Paris Sud Cesson Vert St Denis Scène Libre

BAL GUINGUETTE et Jeux

Dimanche 2 octobre 2016

à la Ferme des Arts, à partir de 14h30



Renseignements
et inscriptions

CCAS : 01 64 10 59 25